



SAFRAN A LES MOYENS DE BIEN RÉMUNÉRER SES SALARIÉS !!!

En 2018 les diverses sociétés du Groupe ont négocié des enveloppes d'augmentations salariales entre 1,45 % et 2,4 % (hors SES qui a signé un accord compétitivité).

Ces négociations NAO se sont déroulées de manière loyale, en fonction de l'évolution du coût de la vie du moment et **FO** avait signé plusieurs accords.

Depuis, nous notons une envolée des prix, des taxations diverses du carburant, des taxes diverses et impôts !!!

Dans le cadre d'un dialogue social constructif, **FO** associée à d'autres organisations syndicales a demandé à rencontrer notre DRH SAFRAN afin :

- d'argumenter sur **la baisse du pouvoir d'achat** des salariés du Groupe,
- et de revendiquer soit une rallonge salariale, soit prendre en compte cette envolée pour les futures négociations de 2019.

Demande balayée d'un revers de main !!! Fin de non-recevoir !!!!

Messieurs les coordinateurs, circulez y a rien à voir !!! Vous serez reçus en fin d'année, je vous expliquerai comment vivre avec moins et comment SAFRAN vous rémunère grasement de manière directe et différée !!!

D'autre part, avant le 30 juin 2016, un accord existait et permettait à tous les salariés du Groupe de partir de manière anticipée 4 mois avant la date de départ à la retraite.

L'évolution **des normes comptables IFRS** aurait imposé en 2016 à SAFRAN de provisionner le coût global de cette mesure faisant évoluer le budget alloué de **30 M€ à 300 M€** sur un exercice comptable, irréalisable pour la DG.

Un accord d'abondement du CET a été signé dans ce contexte, celui-ci permet en plaçant 3 jours au CET d'obtenir 30 jours supplémentaires jusqu'au 31 décembre 2018 : nouvelle provocation de la DG **qui refuse de le prolonger !!**

Aujourd'hui SAFRAN consacre un budget de **2,3 Mds € pour ses actionnaires !!!** dans le cadre d'un programme de rachat et de destruction de ses propres actions.

Nous ne pouvons plus subir ces régressions sociales !!!

SAFRAN doit investir pendant **nous** excellentes années financières et cesser cette politique de régression sociale, notre DRH doit très rapidement revoir sa copie !!!

SAFRAN doit retrouver sa politique de redistribution à l'ensemble des salariés et arrêter de choyer les actionnaires comme les collègues les plus aisés (retraites chapeaux, salaires des plus hauts dirigeants...).

Les salariés de ZODIAC doivent également bénéficier très rapidement des accords en vigueur notamment ceux financiers (Participation, PERCO, abondements sur le PEG, etc.).

Paris, le 18 octobre 2018

www.fo-safran.com

INFORMER - REVENDIQUER - RÉSISTER - AGIR